

Réf: Dossier 470520

Avis de constitution

SOCIETE « BALHASS COIFFURE »

Siège ABIDJAN MARCORY BIETRY RUE DU CANAL  
LOT 40/10, Lot 40/40, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2025, et enregistrés au le 04/12/2025 , il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « BALHASS COIFFURE »

Objet : SALON DE COIFFURE;  
VENTE DE PRODUIT DE CHEVEUX;  
MATRIELS DE COIFFURE;  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY BIETRY RUE DU CANAL  
LOT 40/10, Lot 40/40, Ilot 0

Dirigeant(s) M BALHAS HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14077 du 24/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81617/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

